

TOUTE L'INFO DE LA VILLE DE CHATTE - JUIN 2017

## La nature...

## Respectons la... Protégeons la...

La commune s'engage pour une gestion responsable des espaces verts.

[www.commune-chatte.fr](http://www.commune-chatte.fr)

**P.6**

Les chiffres-clés  
du budget 2017

**Finances locales**

**P.13**

Une nouvelle équipe  
pour la cantine scolaire

**Ecoles**

**P.16**

La MFR a fêté  
ses 70 ans

**Festivités**



Photo : Chemin du tram (Les Combes)

# N°52

## SOMMAIRE



# ÉDITO

Chèr(e)s Chattois(e)s,

Les semaines à venir s'annoncent festives ! Vous trouverez dans votre bulletin municipal toutes les animations de qualité qui vous sont proposées cet été, notamment : la fête de la musique à laquelle s'associent de nombreux musiciens locaux, un grand spectacle équestre à l'occasion de la fête des écoles, sans oublier la traditionnelle vogue, rendez-vous incontournable, qui attire bien au-delà de notre village.

Comme vous le voyez, Chatte s'anime, se découvre, s'embellit et se modifie au fil du temps et au gré de ses projets toujours aussi nombreux.

Cela grâce à l'investissement de toutes nos associations ; vous découvrirez d'ailleurs dans ce numéro les nouvelles équipes du comité des fêtes et de la cantine scolaire.

Un grand merci à tous les bénévoles pour votre engagement ! L'équipe municipale poursuit ses objectifs en matière de gestion budgétaire, comme vous pourrez le lire dans le focus sur le budget 2017 : pas d'augmentation des impôts, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, priorité aux projets qui améliorent la qualité du cadre de vie et préparent l'avenir, priorité aux actions en faveur des associations, de la jeunesse, de la culture avec des services et des structures de qualité.

Enfin, vous lirez un dossier « Objectif : Zéro phyto ! ». En effet, la commune fait le choix d'une démarche plus respectueuse de l'environnement, avec l'adoption d'un « plan de gestion différenciée » des espaces verts. Ce plan nous concerne tous, jardiniers amateurs ou confirmés... pour nos fleurs ou nos légumes... et maintenant à vos piochons !

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous un bel été avec du soleil et de beaux moments partagés en famille.

André ROUX - Maire de Chatte

### P 3-5 Environnement

- Objectif : Zéro phyto !
- Comment jardinez-vous ?

### P 6-7 Finances locales

- Budget 2017 : Priorité à l'investissement

### P 8-9 Mairie

- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- La carte d'identité à portée de clic !
- Mission locale : S'engager avec le Service Civique

### P 10 Economie

- Les nouvelles entreprises : Dan Michelet, décorateur d'intérieur et artiste plasticien, Artech Broderie
- Le Pain de St-Antoine arrive à Chatte !
- Ouverture prochaine d' « O p'tit resto »

### P 11 Culture

- Quoi de neuf à la médiathèque ?

### P 11 Associations

- Le comité des fêtes a un nouveau bureau

### P 12-13 Ecoles

- Les Temps d'Activités Périscolaires
- Nouvelle équipe au Chat Gourmand

### P 14 Jeunesse

- Les projets jeunes
- La course contre la faim

### P 15-17 Festivités

- Retour sur... Les journées structures gonflables de l'AFR, le jumelage : accueil de cyclistes allemands, les 70 ans de la MFR, la journée portes ouvertes à la caserne

### P 18 Sport

- Les activités sportives à Chatte

### P 19 Histoire / État-civil

- Les origines de la carte d'identité

### P 20 Agenda

## VOTRE ANNUAIRE SANTÉ COMMUNE DE CHATTE

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**FACQ Thierry**  
25 rue de l'Eglise  
38160 CHATTE

Tél : 04.76.38.51.22

### TURGEMAN Roland

324 avenue du Vercors  
38160 CHATTE

Tél : 04.76.38.46.51

### INFIRMIERS

**Centre de soins infirmiers SIRCO**

Résidence La Forge  
49 place de la Bascule  
38160 CHATTE

Tél : 04.76.38.26.35

### DUMARCHE Valérie

**PELERIN Isabelle**  
21 route de Saint-Antoine  
38160 CHATTE

Tél : 04.76.64.09.59

### SAGE-FEMME

**PICARD-COZ Victoire**

Résidence La Forge  
49 place de la Bascule  
38160 CHATTE

Tél : 04.57.33.44.57  
*victoire-picardcoz-sage-femme.fr*

### PHARMACIE

**Pharmacie FRAISSE**

518 Grande Rue  
38160 CHATTE  
Tél : 04.76.38.47.50

### KINÉSITHÉRAPEUTES

**ARNAUD Josselin**

**ESCOFFIER Laurent**

**MODENA Julie**

**PENET Julie**

214 pl. du Champ de Mars

38160 CHATTE

Tél : 04.76.38.24.79

### OSTÉOPATHE

**GENSTY Dominique**

25 rue de l'Eglise  
38160 CHATTE  
Tél : 04.76.38.43.14

### PÉDICURE-PODOLOGUE

**HUMBLOT Emmanuele**

650 bis ZI La Gloriette

Tél : 04.76.38.64.72

### PSYCHOLOGUE

**DANIEL Pascale**

1745 chemin des Ports  
38160 CHATTE

Tél : 06.72.95.79.83

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Réalisation & Impression : PRESS' VERCORS - Z.I. La Maladière - 38160 SAINT-SAUVEUR - Imprimé sur papier recyclé

Directeur de la publication : André Roux - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte - Dépôt légal - ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1 056 distribués par nos soins.





## Objectif : **Zéro phyto !**

**Pour une gestion responsable des espaces verts publics et la préservation de la biodiversité et de l'environnement sur notre commune.**

La prévention des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires est un enjeu national ; la pollution des eaux souterraines et de surface est une réalité à laquelle contribuent les collectivités (villes et communes) dans la mesure où elles appliquent des traitements sur des surfaces plus ou moins perméables. Les élus de Chatte, convaincus de l'importance de cette problématique, ont suivi le législateur et adopté un **plan de gestion différenciée des espaces verts**.

### **Rappel de la réglementation :**

La loi relative à la transition énergétique promulguée le 18 août 2015 interdit aux collectivités, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des forêts ou des chemins accessibles au public.

Dans une moindre mesure, cette loi concerne également les particuliers et jardiniers amateurs car :

- à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle interdit la vente, en libre-service, de produits phytosanitaires.
- à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle interdit la mise sur le marché, la détention et l'utilisation de ces mêmes produits.



### **L'engagement de la commune :**

Il a été dicté, à la fois par la volonté des élus de s'impliquer dans des mesures de protection de l'environnement et par un contexte politique national d'incitation et d'encouragement des collectivités à la mise en œuvre de projets environnementaux. Les aides de l'Etat, via l'Agence de l'eau, sont conditionnées à l'élaboration d'un « **plan de désherbage sans pesticides** » ou d'un « **plan de gestion différenciée des espaces verts** ». C'est ce dernier que les élus ont choisi car au-delà du désherbage il inclut la taille et le broyage des végétaux, l'entretien des massifs ainsi que le nettoyage des voiries. Pour élaborer son projet la commune a fait appel au cabinet « Brassica », spécialisé dans le domaine et dont l'étude a été subventionnée à 80%.

## Qu'est-ce qu'un plan de gestion différenciée des espaces verts

### Le principe :

- C'est d'entretenir de manière adaptée chaque espace selon son contexte et ses enjeux ; jardins, pelouses, haies, terrains de jeux, parkings, cimetière, etc...
- C'est d'entretenir « autant que nécessaire mais aussi peu que possible » pour favoriser la nature et assurer une propreté et une sécurité égale de tous les espaces.

### Les objectifs sont environnementaux, économiques et sociaux. Il s'agit de :

- Préserver la biodiversité, (gestion des déchets verts, limitation des pollutions, suppression des gaspillages, protection des captages etc...)
- Rationaliser l'utilisation des ressources (eaux d'arrosage, fertilisants, main d'œuvre... et réduire les coûts d'entretien)
- Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité de la commune (diversification et fleurissement des espaces, valorisation du travail des agents, etc...).

### Le contenu :

Le plan de gestion différenciée est un document complet et détaillé qui prend en compte tous les espaces communaux à entretenir. Après un état des lieux des pratiques et des besoins, il préconise un programme d'actions pouvant tenir lieu de feuille de route pour les services techniques de la commune, qui doivent faire évoluer leurs pratiques d'entretien. Il comprend :

#### • Un audit des pratiques phytosanitaires

Quels produits ? Comment sont-ils stockés, transportés ?

Par qui et comment sont-ils appliqués ? Où ? Avec quel matériel ? Quels sont les équipements de protection individuelle utilisés ?

#### • Une cartographie des pratiques actuelles de désherbages

Comment procède-t-on sur chacun des espaces spécifiques ?

#### • Un audit des pratiques horticoles

Comment ? Avec quels outils, quels fertilisants et quels moyens humains entretient-on les haies, les arbres, les plantations, les arbustes et rosiers, les massifs et jardinières etc... Comment gère-t-on les plantes invasives et les déchets verts ? Quelle est la politique communale en matière d'arrosage ?

#### • Des préconisations d'entretien spécifiques à chacun des espaces identifiés :

Après les constats et l'examen des pratiques, le plan propose un programme détaillé de tâches, échelonnées sur l'année, à appliquer sur 32 sites allant du rond-point du jumelage au chemin du bois Malatras ou, du Champ de Mars aux rosiers de la route de Saint-Marcellin.

#### • Des plans d'actions, de formations et d'investissements

L'étude suggère des plans d'actions à échelonner de 2017 à 2021 ainsi qu'un programme de formation de nos agents pour les 3 prochaines années. L'étude préconise une série de matériels adaptés aux nouvelles pratiques environnementales pour l'entretien des espaces verts. Ils sont tous éligibles aux aides de l'Agence de l'eau.

### Où en est la commune ?

Le plan de gestion différenciée des espaces verts a été adopté en conseil municipal le 20 mars 2017.

#### Des matériels nouveaux sont commandés :

- une balayeuse aspirante équipée d'un bras pour le désherbage mécanique des bordures de trottoirs.
- un broyeur de végétaux pour le compostage des déchets verts générés par la taille des arbres et des haies.
- deux débroussailluses et une bineuse électriques moins polluantes et moins bruyantes que les machines à moteurs thermiques actuellement utilisées pour, d'une part, le désherbage des endroits difficiles d'accès et pour, d'autre part, l'entretien des massifs en pleine terre.
- un désherbeur thermique pour brûler les plantes indésirables en bordure des ruisseaux.
- divers petits outils pour le désherbage manuel des espaces pavés ou en béton désactivé.
- un désherbeur spécifique adapté aux sols meubles pour l'entretien du cimetière et toutes les allées de la commune en graviers ou en sable.



## Quels financements :

Notre projet étant validé par l'agence de l'eau, il est éligible aux aides de l'Etat. Les subventions varient de 40 à 80% du coût hors taxes selon le type de matériel acheté. Bien évidemment l'Agence de l'eau à laquelle la commune verse annuellement une redevance (ex. 69 433 € pour 2016) exige le respect du plan et de la mise en œuvre effective des opérations. Le 25 avril dernier, deux agents de la police de l'eau et un agent de la DDT (Direction Départementale des Territoires) ont procédé à un contrôle qui s'est avéré très positif pour la commune et les employés des services techniques.

## Et pour les Chattois ?

On fait appel à leur compréhension car ils constateront quelques changements, les allées seront peut être un peu moins nettes (fini les glyphosates) certaines plantes sauvages réapparaîtront et avec elles, on l'espère, une faune locale un peu décimée ou en voie de disparition (abeilles, hérissons, oiseaux de toutes sortes...).

Par ailleurs, on souhaiterait que les particuliers s'inspirent de ce que la commune met en place. Pourquoi pas un plan de gestion différenciée des espaces verts dont tous les habitants seraient partie prenante ?

## Comment jardinez-vous ?

**Au mois de juin le « contrat de rivières », animé par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, lance une campagne d'enquête « comment jardinez-vous ? » sur votre commune.**

Cette campagne d'enquête est assurée par l'association Naturama, dont des collaborateurs viendront à votre rencontre pour échanger sur ce que représente le jardin : activité de détente, réalisation d'une passion, finalité alimentaire... et quelles sont vos pratiques : le temps consacré, les méthodes employées pour (par exemple) lutter contre les limaces qui trouvent vos salades si appétissantes, arroser vos plantations...

L'objectif de ces enquêtes est de dresser un état des lieux des pratiques de jardinage des particuliers et de mettre en avant des recettes et astuces respectueuses de la nature. Un guide du jardinage à partir de vos bonnes pratiques sera édité et diffusé sur le territoire. S'il y a des volontaires, une vidéo de vos témoignages est aussi envisagée.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs de Naturama. Les jours de passage dans votre commune seront affichés en mairie.

**Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter l'équipe rivières de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté  
Tél. 04.76.38.83.44.**



## Nids de guêpes ou d'abeilles : n'appellez pas les pompiers !

**La destruction de nids de guêpes et frelons, sauf cas exceptionnel, est uniquement du ressort de sociétés spécialisées.**

**Beaucoup ignorent sans doute que cela ne fait pas partie des missions des sapeurs-pompiers, qui sont essentiellement le secours aux personnes, ou encore la lutte contre les incendies.**

**Les pompiers n'interviennent qu'en cas d'urgence avérée.**

S'agissant des nids de bourdons et d'abeilles, pour lesquels il y a peu de dangers, ils ne peuvent de toute façon pas être détruits par les pompiers, puisqu'il s'agit d'espèces à protéger en raison de leur rôle dans la pollinisation. Pour s'en débarrasser, il suffit simplement de s'adresser à un apiculteur.

**La mairie tient à disposition du public la liste des professionnels spécialisés dans la destruction de nids de guêpes ou de frelons.**



# Budget 2017:

## Priorité à l'i

**C'est lors de la séance du 27 mars dernier que le Conseil**  
**La volonté des élus est de poursuivre la politique active**  
**au service de la qualité du cadre de**

### 2 006 086 € D'INVESTISSEMENTS

Grâce à une bonne maîtrise budgétaire, les dépenses d'investissement prévoient d'importants travaux :  
 La poursuite du chantier de protection contre les crues du Merdaret bénéficiera d'une aide importante du Département.



Pour les écoles : en complément des travaux d'entretien des bâtiments scolaires avec l'isolation des façades de l'école Jean de la Fontaine dans le cadre de l'opération « territoire à énergie positive », une nouvelle classe sera équipée en tableau numérique interactif, les écoles seront dotées en ordinateurs, et la cantine scolaire sera mise aux normes d'isolation acoustique.



La salle de l'Harmonie fera l'objet d'une rénovation fonctionnelle et énergétique, ainsi que « l'annexe mairie » (anciens locaux de l'ADMR).

Les autres dépenses d'investissement concernent la fin des travaux sur la voirie du centre bourg (carrefour central et rond-point de la Pharmacie), la sécurisation du carrefour Chapaize et la poursuite de l'aménagement des entrées du village.

La création d'une nouvelle aire de loisirs au jardin du Chêne qui grâce au plan de soutien à l'investissement du Département, et de la Région, sera fortement subventionnée. Cette opération n'aura pas d'incidence financière sur le budget communal : la part restant à la charge de la commune sera couverte par les loyers du futur exploitant.



### 133 901 € DE BAISSÉ DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

C'est le montant du désengagement de l'Etat, c'est à dire des pertes cumulées pour la commune entre 2014 et 2017.



### 0% DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Depuis cinq ans maintenant la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux (taxe d'habitation et taxe foncière). Cela malgré une baisse constante de la DGF sur ces cinq dernières années. Cependant, la loi de finances votée par le Parlement pour 2017 a porté le coefficient des valeurs locatives cadastrales à 1,004 pour 2017. C'est bien cette seule variable, décision de l'Etat, qui affectera vos impôts locaux cette année.

# Les chiffres clés

## Investissement

**Municipal a adopté le budget global 2017, qui s'élève à 7 526 619 €. d'investissement enclenchée depuis plusieurs années, vie et des équipements communaux.**



### **29 % DE PLUS POUR LES ASSOCIATIONS**

La commune maintient son soutien aux politiques culturelles et d'animations, notamment aux associations et aux bénévoles qui s'y impliquent. Ce budget en hausse est cette année de 110 000 €, sans oublier le projet de maisons des associations, dont le maître d'œuvre - architecte vient d'être choisi après appel d'offres.



### **489 872 € DE CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT (CAF)**

Cette somme correspond à l'épargne dégagée par la commune. Elle provient du virement de la section de fonctionnement (1 152 892 €) vers l'investissement auquel on soustrait le remboursement du capital des emprunts (663 000 €). Conjuguée à un endettement maîtrisé, cette capacité d'autofinancement permet à la commune de dégager des fonds pour investir avec un recours limité à l'emprunt.



### **820 € PAR HABITANT DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Elles regroupent principalement : les frais de rémunération des personnels, les dépenses d'entretien et de fournitures, de subventions aux associations, les frais de fonctionnement de la collectivité et les intérêts des emprunts. En 2015, la moyenne nationale de ces dépenses pour les communes peuplées comme la nôtre de 2 000 à 3 500 habitants était de 945 € par habitant. Pour mémoire, la moyenne générale des communes, toutes tailles confondues, était de 1 265 € par habitant.\* L'équipe municipale reste très attentive à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cette maîtrise permet de maintenir et de développer des services et équipements de qualité, mais également, de préparer l'avenir.

### **MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL...**

C'est un acte fondamental de la gestion municipale par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses pour l'exercice; c'est lui qui détermine les grandes orientations de gestion et qui concrétise les choix de politique générale de la commune pour l'année, voire à plus longue échéance. L'ensemble de l'élaboration du budget répond aux exigences de la comptabilité publique, qui impose un cheminement rigoureux. Le budget communal est un document public que chacun peut consulter en mairie.

\* Source : bulletin d'information statistique (janvier 2017) de la Direction Générale des Collectivités Locales.

# Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

« Ce Plan Communal de Sauvegarde établi par la commune de Chatte, définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événement sur la commune. »



## Ceci est un exercice .....

« Mercredi 8 mars dernier, un poids lourd et sa citerne se renverse au centre du village. Le liquide qu'il transporte s'avère potentiellement dangereux, voir inflammable. Nous n'en savons pas plus, dans la mesure où le conducteur du camion est très choqué, presque inconscient, et ne peut donc nous donner plus de détails sur la nature de sa cargaison ... **le risque peut être grand il faut donc agir vite !** »

Telle était la problématique posée aux élus et services communaux au cours de cette demi-journée de formation.

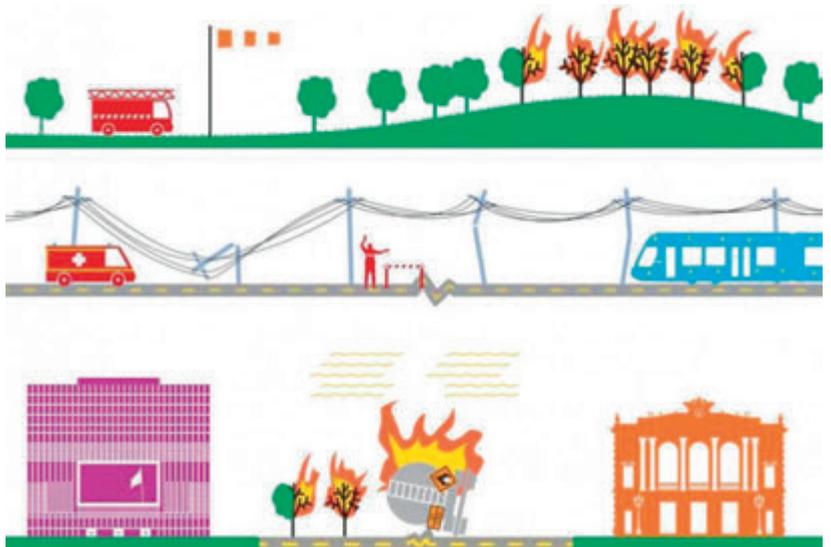
Mais à travers ce cas très concret, la vraie question posée était donc celle-ci :

« **Face à un risque majeur la commune est-elle prête** » ?

On entend par risques majeurs, tous les aléas susceptibles de se produire sur la commune : crues du Merdaret, inondations, glissements de terrain, feux de forêts, vents violents, accidents industriels ou de transports, etc ....

Dans les semaines qui ont précédé, deux réunions préparatoires et des dossiers très complets avaient familiarisé les élus et les techniciens de la commune avec la loi, l'organisation, les consignes et les conduites à tenir en cas d'alerte. Elles avaient également attribué à chaque personne un rôle bien précis. Ce mercredi 8 mars donc, vers 13h30, et en présence de deux personnes de l'Institut des Risques Majeurs, tout a commencé, par une alarme surprise annonçant l'accident décrit ci-dessus. Effervescence à la mairie d'où il fallait rassembler élus et techniciens afin de gérer cet imprévu, dans les meilleurs délais et avec efficacité : rues barrées pour interrompre la circulation, prévenir les organismes de secours et de régulation (pompiers, ambulances, gendarmerie, préfecture ...) informer la population, prévoir l'éventuelle évacuation des écoles et des personnes en difficulté vers des centres d'hébergement hors danger tout en cherchant à régler sur place l'accident du poids lourd. Tout ceci nécessitait une coordination parfaite pour une efficacité optimale.

A la fin de l'exercice, vers 18 heures, les élus et techniciens ont analysé leurs actions et avec l'aide des deux spécialistes présents, tiré toutes les conclusions et apporté toutes les corrections utiles à l'amélioration des points discutables ou négatifs de cet exercice. Cette formation ne s'arrêtera pas là, puisque d'autres réunions et exercices se dérouleront dans les mois à venir.



# La carte d'identité à portée de clic !

**Plus aucune démarche à la mairie de Chatte.**

Les demandes de carte nationale d'identité sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeport biométrique pour une instruction totalement sécurisée et dématérialisée.

Les cartes sont valables 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs et restent gratuites, sauf en cas de perte ou de vol (25 €). Vous pouvez à présent effectuer vos demandes pour la carte nationale d'identité (CNI) dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil (DR) d'empreintes digitales (27 communes en Isère dont Saint-Marcellin).

Afin de simplifier vos démarches et de raccourcir les délais d'obtention du titre, vous devrez, auparavant, réaliser une pré-demande en ligne sur le site de **l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)** :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Dans ce cas, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Les personnes qui ne disposent pas d'un accès Internet trouveront une aide auprès des services de la mairie de Chatte.



## MISSION LOCALE

# S'engager avec le Service Civique

**Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous !**

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de vous engager sur des missions d'intérêt général : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale...

La Mission Locale du Sud-Grésivaudan propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St-Marcellin, Vinay, Pont en Royans et alentours.

### Les missions :

- ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- sans condition de diplôme
- indemnisées 577,08 € net par mois
- d'une durée de 6 mois (24h par semaine)
- compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Contact Mathilde Roudet : [mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr](mailto:mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr) ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.



# Les nouvelles entreprises

## Dan Michelet décorateur d'intérieur et artiste plasticien

Passionné par son métier qu'il pratique depuis 20 ans dans la région, il intervient chez les particuliers ou chez des professionnels (restaurateurs, magasins) qui souhaitent embellir leur intérieur.

Ses prestations vont du conseil à la mise en œuvre des travaux. Il est à l'écoute de ses clients pour la réalisation de leurs souhaits en créant des ambiances personnalisées et originales adaptées à leur budget. À la fois concepteur et homme de terrain, il propose et réalise les transformations en mariant de nombreuses techniques décoratives. Dan Michelet est aussi artiste plasticien et expose ses créations dans des magasins ou ateliers d'art.

Contact : téléphone 06.82.76.90.10 - mail : danmichelet@orange.fr



## Artech Broderie

Nathalie Veyron-Churlet a créé sa microentreprise de broderie en octobre dernier, chemin de Coné à Chatte.

Elle propose la personnalisation sur textile pour les entreprises, les associations ou les particuliers. Pour vos cadeaux, elle crée à votre demande ou propose différents motifs sur polo, linge de maison, sac de sport ou sac à main ....

Il suffit juste de lui apporter le support à broder. Prochainement, elle proposera des articles tout prêts.

Contact : téléphone 06.82.76.90.10 - mail : danmichelet@orange.fr

## Le Pain de Saint-Antoine... arrive à Chatte !

Depuis plusieurs mois nous savons que Fabienne Falconnet et son fils Guillaume préparent l'ouverture de leur seconde boulangerie, après celle de Saint-Antoine.

Leur magasin ouvre le 14 juin dans un local tout neuf de l'immeuble « La Forge ». La fabrication sera assurée sur place, en boulangerie, viennoiserie et pâtisserie. Tout est donc fait maison et même en « bio » pour certains pains.



## « O p'tit Resto »

La « Tarte à Fat » ... sur le marché de Saint-Marcellin vous proposait des tartes tous légumes ou autres garnitures... désormais vous pourrez les retrouver et les déguster à Chatte, place de La Bascule, à côté de la résidence « La Forge ».

En effet, Fathia Mokhtari va ouvrir sous peu son « O p'tit Resto » : tartes, mais aussi toute une petite restauration concoctée à base de produits locaux. Les travaux d'installation se terminent et la carte est déjà établie....

Un nouveau service à votre disposition à l'épicerie de la Forge :  
 Dépôt pressing, repassage, couture (en partenariat avec « A l'eau pressing » - St-Marcellin)  
 Renseignements auprès de votre commerçant

# Quoi de neuf à la médiathèque ?



**Pour cette année 2017, la médiathèque poursuit son offre culturelle afin de satisfaire le plus grand nombre.**

**Les animations s'adressent à tous, sans besoin d'être inscrit.**

Après la mise en place d'ateliers informatiques qui ont connu beaucoup de succès, la rencontre avec une auteure en février et des histoires pour les plus jeunes, la musique a eu la part belle avec un troc musical et un après-midi avec l'école de musique et Jean-Claude Chojcan. C'est maintenant la biennale de Nord en Sud qui a commencé avec une belle soirée italienne.

Après la fête de la musique en juin, la rentrée mettra la jeunesse à l'honneur avec une résidence d'artistes en octobre pour faire découvrir aux enfants le monde des bruitages et de la lecture animée. Un spectacle de Noël est prévu pour terminer l'année en beauté.



## Coup de cœur, le roman « Dans la forêt » de Jean Hegland

Ce roman complètement déroutant nous plonge dans l'aventure de deux adolescentes américaines, promises à un bel avenir, qui se retrouvent du jour au lendemain dans l'isolement d'une forêt à devoir se débrouiller. Le monde est bouleversé et chaque heure devient une lutte pour s'organiser et survivre. Ce roman paru aux Etats-Unis en 1996 a connu un grand succès. Nous pouvons le découvrir aujourd'hui avec plaisir, tant les thèmes évoqués sont criants d'actualité.

### ASSOCIATIONS

## Le comité des fêtes : un nouveau bureau



**Depuis le début de l'année, le comité des fêtes à un nouveau bureau. C'est Pierre Pesin qui en est le nouveau président, il est secondé par Luis Fernandes vice-président, Claire Catoire secrétaire, Ana Christina Fernandes trésorière, Sébastien Charmoillaux secrétaire adjoint et Willy Duc-Maugé trésorier adjoint.**

Raymonde Cottant, Antoine Henry, Jacques Lacroix, Camille Thurel, Julien Arnaud, Lucie Brottes-Germain, Philippe Louet, Alain Ruel et Alain Jullien Binard sont membres du bureau ainsi que quatre représentants de la mairie.

Cette nouvelle équipe s'est tout de suite mise à la préparation de la traditionnelle vogue du village qui se déroulera cette année les 21, 22 et 23 juillet. (Voir programme en page Agenda). D'autres projets sont en réflexion afin d'animer notre commune.

# Temps d'Activités Péri-scolaires



L'équipe des TAP pour les primaires : Nicole, Gérald, Antoine, Chloé, Coralie, Caro, Lydie (absente)... et Pascaline

**Cette année a été encore bien remplie et riche d'activités diverses et variées. Elles sont proposées par Gérald Poulat, le coordinateur, et son équipe.**

**Les TAP ? Une belle réussite !...**

**26 activités différentes proposées aux enfants cette année.**



Les élèves des écoles maternelle et primaire ont pu s'initier au modelage, à la danse, à la création de cartes, à des activités sportives et à différents jeux extérieurs. Le roller, entre autres, a rencontré un vif succès auprès des élèves de CM1/CM2 avec plusieurs sorties : piste cyclable jusqu'à la piscine Olympide ou visite du quartier Gameaux.

Pour clôturer la période avant les vacances de printemps, le dernier jeudi après-midi a été consacré à la chasse aux œufs de Pâques dans le Clos pour les primaires. Quant aux élèves de maternelle, ils ont passé l'après-midi à s'occuper de poneys. Il a fallu les brosser avant de pouvoir les monter et faire quelques tours sur le parking de Vincendon Dumoulin. Ensuite, les enfants ont même été autorisés à peindre les poneys (il faut bien s'occuper en attendant son tour).



Manue, Marie-Pierre, Céline et Aurore interviennent en maternelle.





## Nouvelle équipe au « Chat Gourmand »

**Depuis quelques semaines, c'est un nouveau groupe de quinze parents bénévoles qui gère la cantine scolaire.**

**En effet, il était attendu que le bureau de l'association se renouvelle d'ici la prochaine rentrée scolaire, car les enfants de la plupart des parents précédemment engagés rentrent au collège.**

### **Les membres du bureau :**

Florimond Dorly a été élu président de l'association, avec à ses côtés : Fabien Reymond (vice-président), Fabienne Noubel (trésorière), Marjorie André et Eva Jourdan (trésorières adjointes) ainsi que Valérie Averland (secrétaire) et Julie Delhoumeaud (secrétaire adjointe).

### **Les membres actifs :**

Pamela Marmonier, Aubrée Berthonnet, Sophie Campagna, Frédéric Deletraz, Jennifer Candullo, Laetitia Chaze, Aurélie Louvie et Olivier Truchet.

### **Le mot du président :**

*« Une nouvelle équipe vient de s'investir dans l'association le Chat Gourmand. Nous aurons le souci de poursuivre le travail réalisé par les équipes précédentes en proposant aux enfants scolarisés à Chatte des repas de qualité.*

*Ceci passe par l'utilisation d'un maximum de produits frais cuisinés sur place, d'une logique d'approvisionnement local et si possible issu d'une agriculture protégeant les ressources. Tous ces objectifs ne peuvent aboutir qu'avec le travail et l'implication de nos salariés : Aurore Lacroix, Coralie Bonnard, Karen Couturier et Carole Colin.*

*Je n'oublierai pas le rôle pédagogique porté par notre association. Celui-ci est l'affaire de l'ensemble des intervenants ! J'aurai donc une pensée pour le travail réalisé par Caroline Borel, Antoine Henry, Gérald Poulat et Lydie Le Roi-Cohen qui, en soutien de notre équipe de salariés encadrent et animent le « temps cantine ».*

*Enfin j'aurai également un mot sur les valeurs associatives : Le statut associatif de notre cantine est une force ! Une source de richesse, de diversité, d'innovations issues de l'action de chacun de ses membres. »*

**Florimond DORLY**



## Les **projets jeunes**

**Depuis septembre, une vingtaine de jeunes adolescents de 13 à 15 ans de Chatte et des communes voisines préparent leurs séjours pour les vacances d'été.**

**Cette année, le groupe qui s'est constitué a choisi de partir en Bretagne du côté de Morlaix du 2 au 14 juillet. Les jeunes seront logés dans une Maison Familiale et Rurale.**

Au programme de ce séjour, visite du Mont Saint Michel, activités nautiques (paddles...) et d'autres surprises préparées par Gérald, Antoine Henry et Camille Prud'Homme. Mais avant de s'amuser, ils ont participé aux « chantiers jeunes » pendant 1 semaine du 24 au 28 avril. Ils ont aidé à l'entretien des espaces verts, fait de petites réparations et de la peinture sur le mobilier urbain, nettoyé des lieux et des bâtiments publics, dans un esprit collectif et d'instruction civique.

Ils ont été encadrés par les agents des services techniques des communes de Chatte, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Lattier ainsi que par des bénévoles : Anne, Alain, Roland et Patrick. Un grand merci à tous ! D'autres opérations à venir permettront de financer ce projet.



## Lutter contre la faim dans le monde, **les enfants donnent l'exemple...**

Vendredi 12 mai le matin, les élèves des classes de 6ème du collège Olympe de Gouges, avec leurs cadets des classes de CM2 des communes du secteur, ont participé à une course par équipes sur le stade du gymnase à Chatte. Il fallait courir 40 minutes sans s'arrêter en restant groupé par quatre ou au moins par deux. Organisée dans le cadre d'une activité pédagogique bien préparée, cette course s'accompagnait d'une riche exposition élaborée par les élèves sur ce même thème, de la lutte contre la faim dans le monde.

L'après-midi de ce même jour était entièrement consacré aux élèves de CM2 pour une visite et une réelle prise de contact avec leur futur établissement.



## Les journées « structures gonflables » de l'AFR

C'est une nouvelle animation proposée par l'association familles rurales lors des vacances scolaires. Le gymnase se transforme pour une journée en un grand terrain de jeux avec des structures gonflables de toutes sortes : toboggans, costumes de sumo, bubble foot, combats de joute...

Cette initiative conduite en partenariat avec Jeux Gonflables 38 et Recettes du bonheur (restauration rapide) a déjà remporté un franc succès auprès des familles, enregistrant à chaque rendez-vous une moyenne de 130 entrées.

## De jeunes cyclistes allemands pour une noble cause

Le dimanche 26 mars, un groupe de 31 étudiants de Reutlingen (au sud de Stuttgart), dont une Brettheimoise, a traversé notre région à vélo. Afin de récolter des fonds pour des associations caritatives, ils se sont lancés dans cette aventure, organisée depuis 14 ans par leur école de commerce.



Ce périple allait leur faire parcourir 1 200 km à vélo jusqu'à leur destination finale, Perpignan !

La municipalité les a accueillis en mairie pour le verre de l'amitié, puis le comité de jumelage leur a servi un copieux repas régional. Le matin, en venant de Grenoble, ils étaient attendus au pont de St-Gervais par des cyclistes du Cyclo-Club de St-Romans qui les ont guidés jusqu'à Chatte, puis accompagnés l'après-midi en direction de Valence.



## 70 ans... et toujours innovant !

**La Maison Familiale Rurale a fêté ses 70 ans le samedi 13 mai sous le soleil. Les anciens élèves ont pu dès le début d'après-midi revisiter les locaux et découvrir une exposition de photos de classes.**

De nombreux visiteurs ont été attirés par l'exposition d'anciens tracteurs dans la cour de l'établissement. Un grand merci aux élèves pour l'organisation !

A 17h00, rendez-vous était donné sous le chapiteau pour découvrir la pièce de théâtre réalisée par les élèves de 4<sup>ème</sup>, ainsi qu'un film présentant l'évolution de la Maison Familiale.

Les invités ont aussi découvert une vidéo sur les différents voyages d'étude avec des témoignages d'anciens élèves, puis admiré la réalisation des élèves des formations Bâtiment : un arbre en bois avec ses soixante-dix feuilles en cuivre. Plus de 800 personnes étaient présentes pour écouter le Président, le Directeur et les différents élus qui ont félicité toute l'équipe de la Maison Familiale.

En fin d'après-midi, un apéritif a été servi par les Points Fermiers et cette manifestation s'est terminée par un repas dansant préparé par le Restaurant Sainte Philomène à la salle Vincendon Dumoulin avec plus de 470 participants !





# Journée portes ouvertes à la caserne

**Les sapeurs-pompiers de Chatte ont accueilli de nombreuses familles le samedi 20 mai pour leur faire découvrir leur univers, leurs missions et l'histoire de la caserne de Chatte.**

Différentes animations avaient été organisées; dont des simulations de sauvetage avec la participation du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de la caserne de Seyssinet-Pariset. Le public a pu aussi se familiariser avec le matériel des sapeurs-pompiers et les enfants ont pu participer à un parcours découverte et s'initier à la tyrolienne. Pendant toute la journée, ils se sont hissés dans les camions et ont porté le casque : une belle façon de leur donner envie de devenir pompier !

*« L'objectif de ces portes ouvertes est d'expliquer et promouvoir l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et de susciter des vocations car nous avons besoin de recruter de nouveaux volontaires. »* comme l'a indiqué le chef de caserne Laurent Berruyer.



# Les activités sportives à Chatte

ACCA (Chasse)



[baboy.jean-francois@neuf.fr](mailto:baboy.jean-francois@neuf.fr)

04.76.38.24.37 - 06.11.52.65.79

ACO (Aquatique Club Olympique)



**Natation et Triathlon**

[yvelene.cellier@orange.fr](mailto:yvelene.cellier@orange.fr)

[a\\_granjon@hotmail.com](mailto:a_granjon@hotmail.com)

**Tennis Chattois**



[manuchristian@orange.fr](mailto:manuchristian@orange.fr)

06.86.41.60.19

CPSG (Club de Plongée



Du Sud-Grésivaudan)

[cpsg38@gmail.com](mailto:cpsg38@gmail.com)

04.76.38.07.61 / 06.12.39.68.36

La voie de la Tortue (Qi Gong)



[qi.gong.to.be@free.fr](mailto:qi.gong.to.be@free.fr)

06.82.32.36.99 / 09.50.93.07.51

(Les) Z'amis chattois de la Pétanque



[cl38-0227@francepetanque.com](mailto:cl38-0227@francepetanque.com)

06.78.74.71.90

Amicale Boules



[jacques.lacroix38160@gmail.com](mailto:jacques.lacroix38160@gmail.com)

06.27.28.09.47

Club de Danse



[manu-buisson@orange.fr](mailto:manu-buisson@orange.fr)

04.76.38.18.75 / 06.01.72.37.90

USC (Football)



[us-chatte@footeo.com](mailto:us-chatte@footeo.com)

[www.us-chatte.footeo.com](http://www.us-chatte.footeo.com)

06.88.74.92.66

## FOYER POUR TOUS

[christine.faure16@orange.fr](mailto:christine.faure16@orange.fr)

06.78.64.03.02

[villardelisabeth@gmail.com](mailto:villardelisabeth@gmail.com)

07.84.48.03.11



Escalade



Danse de société

Tennis de table



Badminton



Stretching

Steps - Gymnastique





## Les origines de la carte d'identité

Le projet d'immatriculation des hommes, rues, immeubles remonterait à 1749 ; le but était de surveiller. Mais c'est au XIXe siècle, que se concrétisa cette idée concernant, d'abord les populations marginales ou dangereuses : il s'agissait d'une identité judiciaire avec photographie et mensurations. La 1<sup>er</sup> guerre mondiale, avec la crise d'espionnage relança le projet de carte d'identité et de contrôle des étrangers. A partir de 1917, ces derniers devaient se déclarer (*on parla même de leur imposer un tatouage !*) En 1921, le préfet de police du département de la Seine étendit à tout ce département, la carte d'identité pour tous.

### Comment justifiait-on alors de son identité ?

On utilisait des certificats délivrés par les maires, ou commissaires de police, actes de naissance, permis de chasse, livrets de familles. Les particuliers pouvaient se procurer des imprimés pour indiquer leur état-civil, qu'ils faisaient légaliser avec deux témoins. Il existait d'autres documents, cartes syndicales et passeports, mais ils ne concernaient qu'un petit nombre. La carte pour tous, hommes et femmes, est née sous le régime de Vichy. Elle devait être obligatoire. On uniformisa les pratiques d'identification en rajoutant un matricule (*qui sera repris par la Sécurité sociale*) sans compter un soigneux archivage. On connaît l'importance des cartes pendant l'occupation utilisées pour les signalements certaines portaient l'inscription, rajoutée au tampon rouge: juif. Mais la falsification était possible. Rappelons que Léa Blain était notamment chargée d'établir des fausses cartes pour protéger les résistants ou modifier l'âge des hommes concernés par le STO. Les progrès techniques ont permis de rendre ce document plus fiable. La carte sécurisée est créée en 1987, puis généralisée en 1995 ; elle permet de circuler à l'intérieur de nombreux pays, dont ceux de l'Union Européenne. Depuis 2001, on recourt à la biométrie.



## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

- > MUCEL Stella née le 25 décembre 2016 à Romans sur Isère, fille de Patrick MUCEL et de Lydie MERCIER-GORY
- > BICRAME Ulysse né le 04 février 2017 à Grenoble, fils de Dan BICRAME et d'Angèle PERRET
- > CHAIX Nolan né le 22 février 2017 à Romans sur Isère, fils de Sylvain CHAIX et de Sophie VENDANGE
- > VILLAVERDE Dario né le 18 mars 2017 à Romans sur Isère, fils de Cédric VILLAVERDE et de Marion TINIRELLO
- > BARRIER Lynaëlle née le 27 mars 2017 à Voiron, fille de Raymond BARRIER et de Bénédicte FREYCHET
- > CARMINI Silvio né le 13 avril 2017 à Romans sur Isère, fils de Franck CARMINI et d'Alexandra BOUCHET

### MARIAGES

- > DUC-MAUGÉ Willy et CLERMONT Aurélie le 15 avril 2017

### DECES

- > DUMARCHÉ Thierry le 24 février 2017 - 47 ans
- > BOURRON épouse BONNET Odette le 24 février 2017 - 83 ans
- > MAURIS-DÉMOURIOUX veuve NICOLLET Joséphine le 08 mars 2017 - 107 ans
- > DUPRÉ la TOUR veuve CHABERT D'HIERES de SEGUIN de REYNIER Roselyne le 21 mars 2017 - 68 ans
- > BOSSAN Etienne le 22 mars 2017 - 98 ans
- > BURAIIS épouse CHOROT Marie le 02 avril 2017 - 76 ans
- > AGERON Paul le 30 avril 2017 - 89 ans
- > FONTANA veuve EFFANTIN Maria le 01 mai 2017 - 72 ans

# AGENDA

## SAMEDI 17 JUIN 2017

Journée portes ouvertes :  
Exposition des cours de dessin,  
art journal et scrapbooking  
De 10h00 à 17h00  
Espace Enfance Jeunesse

## LUNDI 12 JUIN 2017

Assemblée générale de l'association  
« La voie de la tortue »  
19h15 - Salle du Clos

## MERCREDI 21 JUIN 2017

# FÊTE DE LA MUSIQUE

### A LA MÉDIATHÈQUE :

A 10h : atelier d'éveil musical pour les  
petits (nombre limité de participants  
sur inscription)

A 15h30 : spectacle

« Dessine-moi une chanson » (entrée libre)

### DANS LE CENTRE DU VILLAGE :

A partir de 16h :

Animations et concerts avec la participation  
des élèves de l'école de musique, le chœur  
d'hommes Entresol, la troupe Thélème et  
aussi les artistes et groupes : Kewenka,  
Ladies Quatuor, Croustif, Margail' Family,  
What else.

et un **SPECTACLE DANSE ET FEU**

## VENDREDI 23 JUIN 2017

Assemblée générale de l'USC  
19h - Salle du Clos

## SAMEDI 24 JUIN 2017 STAGE DE DÉCOUVERTE DE LA « GELLI PLATE »

(activité artistique manuelle)

De 14h00 à 18h00

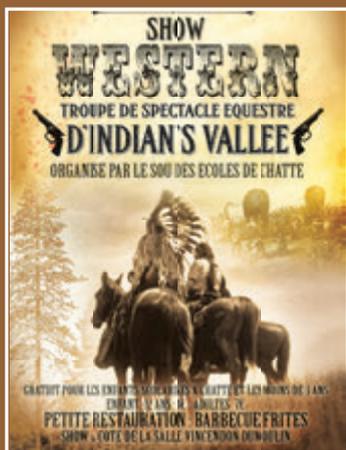
Espace Enfance jeunesse

Renseignements au 06.03.81.73.02

## SAMEDI 24 JUIN 2017

# KERMESSE

SPECTACLE EQUESTRE SOUS DES ECOLES  
A CÔTÉ DE VINCENDON DUMOULIN



## DIMANCHE 25 JUIN 2017

Fête d'été organisée par l'AEP  
10h30 : messe  
12h30 : repas ravioles  
14h30 : animations avec le groupe de  
musique « Cire tes souliers »  
Espace Vincendon Dumoulin

## DIMANCHE 25 JUIN 2017

Concert du trio Bab Assalam  
18h00 - La Galicière  
dans le cadre de la Biennale de Nord en  
Sud, en partenariat avec L'Aida, et des  
« Allées chantent ». Parking au cimetière  
Buvette et assiettes champêtres

## MERCREDI 12 ET

## MERCREDI 19 JUILLET 2017

Journée structures gonflables  
De 13h à 18h au gymnase (en extérieur)  
3 € (jusqu'à 5 ans) / 5 € (à partir de 6 ans)  
Petite restauration sur place

## DU VENDREDI 21 JUILLET AU LUNDI 24 JUILLET 2017

# LES FÊTES VOTIVES

### VENDREDI :

19h00 : Verre de l'amitié offert aux  
habitants de Chatte

19h30 : Barbecue Géant

20h00 : Show mode avec la présence de  
Lady France 2017 et Lord France 2017

21h00 : Concert familial by « Nouvelle  
Élégance » avec Olympe ASSOHOTO de  
The Voice 4, Cynthia CATTALEYA artiste  
chanteuse finaliste du grand concours  
vocal d'art production, Gaël ALLIER

Artiste chanteur. Danseurs et danseuses se  
joindront aux artistes pour vous offrir un  
spectacle de qualité. Venez vibrer sur les  
sons des années 80 jusqu'au tubes actuels.

23h00 : Bal Animé par Sun Music  
avec DJ NEEKO

### SAMEDI :

13h00 : concours de pétanque en  
doublette

21h00 : Soirée tempête de neige animée  
par SUN MUSIC - Animations cadeaux et  
de nombreuses surprises

### DIMANCHE :

Dès 7h00 : Vide grenier et animations

8h00 : Concours de pétanque tête à tête

Dès 11h00 : Barbecue GEANT

13h00 : Concours de pétanque en triplette

Dès 19h00 : Fun kids (Boum des enfants,  
Animations cadeaux et de nombreuses surprises)  
et Repas Ravioles animé par Sun Music

22h00 : Feu d'artifice suivi de son bal  
populaire animé par Sun Music

### SAMEDI ET DIMANCHE :

Ball Trap organisé par l'ACCA  
(Rte de St Bonnet)

### LUNDI :

13h00 : Concours boules lyonnaises en  
quadrette à l'espace Vincendon Dumoulin

## VENDREDI 04 AOÛT 2017

Don du sang  
De 16h30 à 20h  
Salle Alexandre Collenot

## SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2017

# FORUM DES ASSOCIATIONS

DE 9H30 À 16H AU GYMNASSE

Inscriptions aux activités,  
démonstrations, animations

## SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2017

Challenge Barbero (boules)  
13h30 - Espace Vincendon Dumoulin

## SAMEDI 09 ET DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

Tournoi de rentrée de l'USC (U11 et U13)  
Stade du Clos

## SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

Challenge SAP (boules)  
13h30 - Espace Vincendon Dumoulin

## DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017

Journée du patrimoine - Circuit-découverte  
du village proposé par Amede'us  
Départ à 15h de la mairie

## SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

Loto organisé par l'association Tintamart  
20h - Espace Vincendon Dumoulin

## MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

Concours interclubs coinche et pétanque  
13h30 - Salle Alexandre Collenot et Espace  
Vincendon Dumoulin  
Ouvert à tous (6 €/personne)

## MERCREDI 04 OCTOBRE 2017

Animation « sons et bruitages » 15h30  
Médiathèque - A partir de 6 ans - Ouvert à  
tous dans la limite des places disponibles

## SAMEDI 07 OCTOBRE 2017

Repas dansant organisé par l'association  
Yélékabéyé - Salle Alexandre Collenot

## MARDI 10 OCTOBRE 2017

Repas cuisses de grenouilles organisé par  
le Club de l'âge d'or  
12h - Salle Alexandre Collenot

## JEUDI 12 OCTOBRE 2017

Assemblée générale de la FNACA-UMAC  
16h - Salle Alexandre Collenot

## SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017

Salon du mariage organisé par Tintamart  
Sam.: 10h-23h - Dim.: 10h-18h - Entrée : 5 €

## DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017

Un dimanche à la chasse.  
« Accompagnez des chasseurs près de  
chez vous, une matinée, gratuitement  
et sans formalités » Inscriptions au  
06.11.52.65.79. ou auprès d'un  
membre de l'ACCA